

MARDI 8 SEPTEMBRE 2020

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont, le 8 septembre deux mille vingt (2020), à dix-neuf heures (19 h.)

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Marie-Claude Lafond	Siège no. 1
Doris Jetté	Siège no. 2
Julie Bibeau	Siège no. 3
Murielle L. Lessard	Siège no. 4
Denis Bergeron	Siège no. 5
Georges Lysight	Siège no. 6

Tous membres du conseil formant quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h), sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

Monsieur Jean Charland, directeur général, est présent à la séance.

184-09-20

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu d'adopter l'ordre du jour tout en ajoutant l'item 7.2 Exécution de travaux de voirie.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 août 2020.
3. Correspondance :
 - 1) OBVRLY : Avis de convocation.
 - 2) Carrefour Action Municipale et Famille : Avis de convocation.
 - 3) Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
 - 4) Modification du compte-rendu de Transports Québec.
 - 5) Carrefour Jeunesse-Emploi : Avis de convocation.
 - 6) Intervenants psychosociaux pour du repérage dans la communauté.
4. **Période de questions**
5. **ADMINISTRATION**
 - 1) Adoption des dépenses d'août 2020
 - 2) Rapport du directeur général sur les recettes et dépenses au 31 août 2020.
 - 3) Ménage du bureau et de l'édifice municipal.
 - 4) Cercle de Fermières : Utilisation de la salle des Loisirs.
 - 5) Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable 2020.
 - 6) Vœux à M. Réal Rivard pour ses 100 ans.
 - 7) Transferts de postes budgétaires.
6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 1) Service Incendie : Formation en partenariat avec Saint-Paulin.
7. **TRANSPORT/VOIRIE**
 - 1) Ouverture des soumissions : Asphaltage du rang Tournesol.
 - 2) Exécution de travaux de voirie.
8. **URBANISME**
 - 1) MRC de Maskinongé : Formation d'un comité projet PACC.
 - 2) Formation du Comité Consultatif en Urbanisme.
9. **ENVIRONNEMENT**
 - 1) Plan municipal de réduction du plomb dans l'eau potable
10. **LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE**
 - 1) Programme du Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ).

2) Politique familiale : Plan d'action quinquennal PFA 2020-2025.

11) AFFAIRES NOUVELLES :

- 1) Rapport de la représentante de la Régie d'Aqueduc.
- 12) Période de questions
- 13) Clôture de la session

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

185-09-20

Approbation du procès-verbal du 10 août 2020.

Considérant que chacun des membres du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance du 10 août 2020.

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Lafond appuyé et résolu que le procès-verbal de la séance du 10 août 2020 tel que rédigé soit adopté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Correspondance

186-09-20

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

- 1) OBVRLY : Avis de convocation.
- 2) Carrefour Action Municipale et Famille : Avis de convocation.
- 3) Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- 4) Modification du compte-rendu de Transports Québec.
- 5) Carrefour Jeunesse-Emploi : Avis de convocation.
- 6) Intervenants psychosociaux pour de repérage dans la communauté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADMINISTRATION

187-09-20

Adoption des dépenses d'août 2020.

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses d'administration courantes représentées par les écritures numéros 202000287 à 202000386 inclusivement totalisant un montant de 33 707,76 \$ et les salaires d'août telles que détaillées à l'annexe (A) ci jointe.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

188-09-20

Rapport du sec-trés sur les recettes et dépenses au 31 août 2020.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport sur les activités financières de la municipalité pour la période du 01 janvier au 31 août 2020.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

189-09-20

Ménage du bureau et de l'édifice municipal.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont reporte le présent item concernant l'entretien ménager du bureau municipal à une séance subséquente.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

190-09-20

Cercle de Fermières : Utilisation de la salle des Loisirs.

Considérant que le Cercle de Fermières veut reprendre leurs activités dès la mi-septembre;

Considérant que les ateliers se tiendraient les mardis avant-midi et les vendredis après-midi dans la salle des loisirs ainsi que les réunions mensuelles;

Considérant que si le nombre de membres est trop élevé pour respecter la distanciation lors des réunions mensuelles pour se tenir à la salle des Loisirs, le Cercle de Fermières demande d'utiliser la salle Lévis St-Yves;

Considérant que les membres s'engagent à appliquer les mesures sanitaires nécessaires (distanciation, port du masque et désinfection);

Considérant que le Cercle de Fermières demande d'utiliser la salle des Loisirs pour leurs réunions mensuelles et leurs ateliers du mardi et du vendredi;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont que le Cercle de Fermières pourra prendre la salle des Loisirs soit le 18 septembre 2020 pour tenir la réunion mensuelle de septembre seulement. Les autres jours, la salle des Loisirs et la salle Lévis St-Yves demeurent fermées jusqu'à nouvel ordre.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

191-09-20

Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable 2020.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable 2020. D'autre part, le conseil accepte le rapport.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

192-09-20

Vœux à M. Réal Rivard pour ses 100 ans.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont fasse parvenir à M. Réal Rivard une carte de souhait pour ses 100 ans du 12 août dernier.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

193-09-20

Transferts de postes budgétaires.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise les transferts de postes budgétaires suivants :

Transferts de postes budgétaires dû au dépassement de coûts			
Septembre 2020			
DE:		Débit	Crédit
02-130-00-414	ENT.RÉP.SYS.INF		1 401,00 \$
02-190-00-516	Location mach.outillage		5,00 \$
02-320-00-521	Entretien des chemins		9 000,00 \$
02-413-00-516	Location de machinerie		850,00 \$
02-610-00-411	Service professionnel		5 100,00 \$
			16 356,00 \$
À:			
02-130-00-232	Assurance emploi sec-très	1 401,00 \$	
02-190-00-512	Location terrain (Hydro-Québec)	5,00 \$	
02-320-00-625	Achat d'asphalte	500,00 \$	
02-320-00-650	Vêtement, chaussure etc	200,00 \$	
02-330-00-443	Enlèvement de la neige	8 300,00 \$	
02-413-00-649	Pièces et accessoires	850,00 \$	
02-701-50-521	Aménagement du parc	5 100,00 \$	
		16 356,00 \$	

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

194-09-20

Service Incendie : Formation en partenariat avec Saint-Paulin.

Considérant que Mathieu Leblanc est pompier volontaire à Saint-Paulin et Sainte-Angèle-de-Prémont;

Considérant que Mathieu Leblanc est intéressé à suivre la formation d'officier;

Considérant qu'un partenariat pourrait être fait avec la municipalité de Saint-Paulin concernant les dépenses de formation;

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Lafond appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont défraie les coûts de déplacements, repas et les heures de formation et que la municipalité de Saint-Paulin paie la formation. Les coûts seront remboursables seulement si la formation d'officier est réussie.

Que copie de cette résolution soit envoyé à la municipalité de Saint-Paulin.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

TRANSPORT/VOIRIE

195-09-20

Ouverture des soumissions : Asphaltage du rang Tournesol.

Considérant la demande de soumissions pour l'asphaltage du rang Tournesol;

Considérant que la municipalité a reçu 3 soumissions;

Construction et Pavage Portneuf inc. au montant de 113 666,01 \$ taxes incluses,
Construction et Pavage Boisvert au montant de 84 960,78 \$ taxes incluses
Maskimo Construction inc. au montant de 122 873,78 \$ taxes incluses;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lygsight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du résultat de l'ouverture des soumissions qui s'est tenue le 3 septembre 2020 à la salle municipale. D'autre part, le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont, dès la réception de la recommandation de l'ingénieur, accepte la soumission la plus basse et conforme.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

196-09-20

Résolution décrétant les travaux du rang Tournesol.

Considérant que le Conseil municipal désire faire des travaux de voirie sur le rang Tournesol;

Considérant que la soumission la plus basse est sortie au montant de 84 960.78\$ taxes incluses de Construction et Pavage Boisvert;

Considérant qu'un montant est à prévoir pour les essais de compaction, le coût des appels d'offres et la surveillance des travaux;

Considérant que ces travaux sont financés en totalité par le fonds des carrières et sablières soit 84 960.78\$ plus l'ingénieur et les essais de compaction;

Considérant qu'en vertu de la Loi sur les travaux municipaux (Article 2) la municipalité peut décréter des travaux par résolution du Conseil;

En conséquence, il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du résultat des soumissions pour les travaux de voirie sur le Rang Tournesol. D'autre part, le Conseil décrète les travaux suivants :

Rang Tournesol : travaux à réaliser (±435 m. lin.) Largeur de pavage de 6.0 m:

1) Rang Tournesol:

- Le coût des travaux comprend les items suivants:
- Signalisation et préparation du chantier;
- Chargement de pierre MG20-610 t.m;
- Préparation avant pavage, 3370 m2 ;
- Pavage ESG-14-485 t.m;
- Prémарquage au 10 mètres;
- Réfection des accotements-125 t.m;
- Réfection des entrées charretières-70 t.m;

De plus, un budget de 1 500\$ plus taxes pour le coût du devis plus documents d'appels d'offre pour 3 500 \$ et 70\$/hre pour le suivi des travaux ainsi qu'un montant de 2 000\$ pour les frais de laboratoire plus taxes. Le tout conformément au devis de l'Ingénieur Monsieur Ghyslain Lambert sous le numéro SAP-20001 août 2020. Le financement sera fait à même le fond des carrières et sablières.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

URBANISME

197-09-20

MRC de Maskinongé : Formation d'un comité projet PACC.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont nomme monsieur Denis Bergeron comme représentant de la Municipalité sur le comité du projet de plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) de la MRC de Maskinongé.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

198-09-20

Formation du Comité Consultatif en Urbanisme.

CONSIDÉRANT que le mandat des membres du CCU doit être renouvelé;

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont conformément au règlement 192 nomme les personnes suivantes comme membres du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité :

Jules Plante, représentant la population,
Régent Michaud, représentant la population,
Solange Samson Leblanc, représentant la population,
Denis Bergeron, conseiller, représentant le Conseil,
Georges Lysight, conseiller, représentant le Conseil.

Ces personnes sont nommées pour un terme de 2 ans débutant aujourd'hui, conformément à l'article 3.3 du règlement 192.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

199-09-20

Plan municipal de réduction du plomb dans l'eau potable.

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Lafond appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du plan municipal de réduction du plomb dans l'eau potable.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

LOISIRS, CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE

200-09-20

Programme du Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ).

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont de faire parvenir à Madame Nancy Montour une lettre d'intention, qui sera rédigée par Madame Murielle L. Lessard,

pour le projet *Au-delà des mots* qui consiste à permettre aux jeunes de la municipalité d'expérimenter les différentes étapes de rédaction d'une histoire en collaboration avec une auteure jeunesse de la Mauricie.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

201-09-20

Politique familiale : Plan d'action quinquennal PFA 2020-2025.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du plan d'action quinquennal PFA 2020-2025 de la Politique familiale. D'autre part, le Conseil accepte le plan tel que présenté. Faire parvenir le document à Madame Mélanie Roy du Centre communautaire de la MRC de Maskinongé.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES NOUVELLES

202-09-20

Rapport de la représentante de la Régie d'Aqueduc.

Madame la mairesse Barbara Paillé et représentante de la Régie d'Aqueduc nous fait un rapport verbal sur les activités de la Régie d'Aqueduc.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

203-09-20

Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu de clore la présente séance à 19h45.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

MAIRESSE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Je, Barbara Paillé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES

Je soussigné, Jean Charland, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 8 septembre 2020.

Jean Charland, g.m.a.
Directeur général &
Secrétaire-trésorier